

Les attentes d'Aulnay Environnement

4/ Patrimoine arboré

21 décembre 2025

En 2020, concernant le patrimoine arboré, nous demandions :

- La sanctuarisation de tous les parcs publics, en premier le parc Ballanger
- L'association des habitants à la préservation de ce patrimoine autant public que privé, par la création d'une commission pérenne, dont la mission dépassera la rédaction d'une « Charte de l'Arbre », qui doit être soumise au vote des habitants
- Dans les plantations, privilégier le choix d'essences garantissant suffisamment d'ombre pour atténuer l'impact des périodes de canicule

En résumé, tout faire pour que la ville puisse encore un peu mériter son nom !

- À ce jour, le parc Ballanger est sauvé. La période préélectorale de 2020 a été propice, la mobilisation des associations, Aulnay Environnement et Vivre mieux à Aulnay a payé, la municipalité a compris la nécessité d'abandonner un projet, qui à vrai dire, ne tenait pas debout.
- **La promesse d'une « Charte de l'arbre », apparue durant la période préélectorale, a vite disparu** après l'élection de l'équipe actuelle. Elle reste absolument nécessaire, et surtout la commission pérenne que nous réclamons. Force est de constater **l'absence totale d'intérêt pour la préservation de nos arbres patrimoniaux « de haute tige » situés sur le domaine privé**. L'exemple le plus douloureux reste celui des nombreux arbres du défunt Centre le Camus : une pétition de 500 signatures a été déposée sur le bureau du maire afin qu'il agisse auprès du promoteur pour la **préservation, au moins, du plus vieux chêne d'Aulnay**. Aucune réponse du Maire, mais **dans la semaine, tout a été rasé**, et on a attendu un an le début des travaux. Or il est possible de construire en conservant un minimum d'arbres. Les exemples abondent, comme rue Cornefert, les quelques chênes que naguère, la création de la Grande Nef a épargné. Et même sur les terrains appartenant à la collectivité, l'incurie est la règle : **les grands arbres de bordure du terrain de la Croix Blanche ont été maltraités et étouffés** par le dépôt de matériaux à leurs pieds lors de travaux d'assainissement. Un bon prétexte pour les abattre ensuite, alors qu'un document scientifique, demandé par une équipe précédente, indiquait les précautions à prendre.
- La préservation des zones d'ombre est totalement absente : place Abrioux, les tilleuls centenaires, qui entouraient la place et en faisaient une véritable oasis, ont été sans discernement tous abattus (bien sûr, tous n'étaient pas malades) au profit d'oliviers en pot et de quelques chênes-lièges étiques, qui sont placés sur un seul côté, de sorte à ombrager un peu la rue, et jamais la place.
- Partout dans le sud de la commune, où se trouve l'essentiel de ce patrimoine, vestige de la forêt de Bondy, on voit de nouveaux propriétaires privés tout défricher, tout abattre, ou encore confier leurs arbres à des élagueurs auto-proclamés et totalement ignorants des règles de l'art, sans que la municipalité fasse le moindre geste pour informer et aider à la préservation d'un patrimoine précieux en période de dérèglement climatique et de perte de biodiversité.

IL FAUT SAUVER LE « BOIS » D'AULNAY SOUS-BOIS !